FFRandonnée Rhône-Alpes — Comité Départemental — Ain Tourisme

Communauté de Communes du Canton de Coligny
Mairie - 01851 MARBOZ
Tél : 04 74 42 04 76
mail : ccantondecoligny@wanadoo.fr

GR et GRP Tour du Revermont :
FF RANDONNEE
Comité Départemental de l'Ain
Tél : 04 74 21 45 69
www.ain-tourisme.com

Renseignements :

La signalétique directionnelle :
Pour une bonne orientation, les sentiers sont balisés entre chaque poteau.

Le balisage
(selon les normes de la Fédération Française de Randonnée) :

GR® / Grande Randonnée

GRP® / Grande Randonnée de Pays

PR® / Petite randonnée

Changement de direction — Mauvaise direction — Continuité

Ligne brisée de balisage
Lame directionnelle
Bague de feuillet

Sentier du Moulin — 1 km
St Rémy du Mont — 1 km
Valraisson — 1 km
Vergongeat — 2,4 km

Panache, le marcheur des étangs et des monts,

vous invite sur les sentiers de randonnée de la Communauté de Communes du Canton de Coligny

CCCC
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CANTON DE COLIGNY

RECOMMANDATIONS AUX USAGERS DES CHEMINS…

Avant de partir :
- Pensez à bien vous équiper : chaussures de marche, sac à dos, vêtements adaptés, boisson et nourriture…
- Soyez vigilant et ne surestimez pas vos forces
- Informez vos proches de votre itinéraire et de votre heure approximative de retour
- Renseignez vous sur les conditions météorologiques

Pendant la randonnée :
- N'oubliez pas que les chemins sont partagés par tous : agriculteurs, chasseurs, promeneurs, cavaliers, vététistes…
- Respectez la nature : ne laissez pas vos détritus sur place, évitez les cueillettes abondantes
- Restez sur les sentiers et n'entrez pas sur les propriétés privées
- Respectez les cultures et n'effrayez pas les animaux
- Refermez les clôtures et barrières
- Surveillez vos animaux de compagnie
- Soyez prudent lors de la traversée de routes à grande circulation

Appel d'urgence : 112

PLAN DE SITUATION

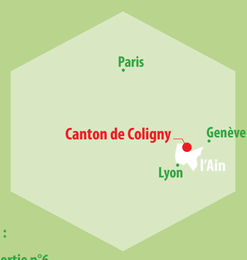

ACCÈS :

A 40 sortie n°6
➔ Bourg-en-Bresse, St Etienne du Bois, Treffort-Cuisiat

A 39 sortie n°10 Beaupont
➔ St Amour

Marquée par les deux entités géographiques que sont la plaine de Bresse à l'ouest et le massif du Revermont à l'Est, la Communauté de Communes du Canton de Coligny se définit à la fois comme un pays de bocage et de collines boisées, de pisé et de pierre, de nature et de savoir-faire.

Pour ceux qui veulent en savoir plus :
Richesses touristiques et archéologiques du Canton de Coligny, Pré-inventaire
(ouvrage disponible dans les mairies au prix de 20 €)

Panache,
vous souhaite de bonnes balades…

Avertissements :
La Communauté de Communes du Canton de Coligny décline toute responsabilité en cas d'incidents et/ou accidents. Les renseignements fournis sont exacts au moment de l'édition. Toutefois, des modifications peuvent intervenir au fil du temps et modifier le tracé. Le balisage sur le terrain devient alors prioritaire.

1 A LA RENCONTRE DU PERE DE L'EUROPE

Départ : BEAUPONT - Parking place publique
Distance : 17.6 km
Durée : 5 h
Difficulté : facile

BEAUPONT Parking place publique — Les Greffets — La Haute Vieillière — La Haute Vieillière — La Grange Maigre — Bévey (variante) — Les Baisses — Petit Condal — Plaine de la Frette — Les Marais — Le Pré du Pont — Crocaly — La Haute Vieillière — Charangeat — Les Greffets — BEAUPONT Parking place publique

Cheminée sarrasine de Bévey

La plus septentrionale du canton, la commune de BEAUPONT est limitrophe au département de Saône & Loire par ses limites avec Condal et Varennes St Sauveur.

L'ORPHELINAT DE BEVEY dit Foyer Saint Joseph. En 1842, l'abbé Deliance fit bâtir la chapelle de Bévey puis en 1864, un orphelinat agricole : le Foyer Saint Joseph. Au cours du temps, l'orphelinat s'agrandit et devient en 1964 un Institut Médico-Pédagogique (IMP). Depuis 1996, rénovation des lieux et mutation de sa destination, le Foyer Saint Joseph n'accueillera plus que des personnes handicapées. En 2010, une extension de 1 700 m2 permet l'accueil de trente personnes adultes handicapées vieillissantes. Ce nouvel espace, inauguré en janvier 2012 par Marie-Anne MAUCHAMP secrétaire d'Etat, est baptisé « Robert SCHUMAN » en référence à cet illustre locataire, fondateur de l'Europe. Il s'y est réfugié dans l'anonymat et la clandestinité, sous l'occupation, de 1943 à 1945.

La ferme « de Bévey » est une bâtisse de caractère qui a la particularité de posséder une CHEMINEE SARRASINE datant probablement de 1706. La théorie veut que ne se trouvent de cheminées sarrasines que dans l'ancienne Seigneurerie de Bâgé. L'existence de ce type de cheminée à Bévey, typique de la région naturelle de la Bresse, confirme la thèse qu'à la fin du XIII siècle, Bévey était de la mouvance de Bâgé. L'extérieur en forme de mitre évoque un minaret. Habilement restaurés en 1996, la toiture et l'ensemble de la cheminée sont classés à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques (propriété privée).

Cette balade vous permettra de vous imprégner de la diversité des paysages de la Haute Bresse où se côtoient successivement grandes surfaces agricoles, bois, bosquets, prairies ; avec à l'est, pour fond d'horizon, les premiers contreforts du massif jurassien « le Revermont ».

2 A LA CROISEE DES CHEMINS

Départ : DOMSURE - Parking place de l'Eglise
Distance : 13.5 km
Durée : 4 h
Difficulté : facile

Croix de St Maurice

DOMSURE Parking place de l'Eglise — Manay — Le Taillis soldat — Bois de Binand — Les Marais — Le Pré du Pont — Crocaly — Moulin Jacquet — Les Cours — DOMSURE Parking place de l'Eglise

Situé à l'extrémité nord-est du département de l'Ain, la commune de DOMSURE est limitrophe des départements de Saône & Loire et du Jura, point de rencontre des 3 régions : Rhône-Alpes, Bourgogne et Franche Comté. Elle a la particularité d'être fortement boisée. Ce sentier vous offrira d'agréables passages à travers BOIS : Taillis Soldat, bois de Binand, bois de Fougemagne . . . . où vous pourrez profiter des effluves du muguet au printemps.

Vous vous étonnerez de la présence de CROIX érigées à certains carrefours, le long d'un chemin ou d'une route, parfois en pleine campagne, curiosités que vous pouvez rencontrer sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes du Canton de Coligny.
Domsure, la commune aux 10 croix : croix de mission au cimetière, croix de la Richardière, croix du hameau de la Croix, croix de Maillys, croix de Manet, croix de Champ Maillet, croix du Carrouge, croix du Villard, croix de mission. Une croix particulière est visible au sol, sur le « paradis » de l'église : la CROIX DE SAINT MAURICE. On y dépose les cercueils les jours d'enterrement, c'est de là que commence la cérémonie.

Une croyance ancienne (oubliée de nos jours) situait le démon au carrefour des chemins. Lieu, où paraît-il, il se plaisait. Pour éloigner le mal des villages, certaines croix, autrefois en bois, aujourd'hui en pierre, étaient installées aux carrefours.

Au cours de votre promenade, à Crocaly, faites un petit crochet jusqu'à proximité de la rivière le « Solnan » pour admirer le MOULIN DE LESCHAUX après rénovation. Construit sur la rivière, à l'emplacement d'un ancien moulin, ce moulin à turbines produisait farine à pain, farine pour le bétail et la fameuse farine de gaudes (farine de maïs grillé, base de l'alimentation d'autrefois). Exploité de 1902 à 1969, il est aujourd'hui une maison d'habitation (propriété privée).

3 MYSTERIEUSE FOUGEMAGNE

Départ : BEAUPONT - Parking place publique
Distance : 15.4 km
Durée : 4 h 30
Difficulté : facile

Possibilité AR 400m Etang des Marcs

BEAUPONT Parking place publique — Les Vernoux — Bois des Communes (variante) — Bois de Pannessière — Les Charmes — Etang de Fougemagne — Bois de Fougemagne — Fougemagne — Les Cours — Moulin Jacquet — Charangeat — Les Greffets — BEAUPONT Parking place publique

Etang de Fougemagne

Au départ de Beaupont, ce circuit « Mystérieuse Fougemagne », serpente en grande partie sur la commune de PIRAJOUX, située jadis sur une voie romaine allant de Mâcon à Besançon et passant par Montrevel en Bresse. Elle devint plus tard un lieu de péage entre la Bresse et la Franche Comté.

Avant d'atteindre l'étang de Fougemagne, point spectaculaire du tracé, vous passerez devant le moulin de Romanèche appelé aussi MOULIN REVEL situé sur la rivière « le Solnan ». Ce moulin, le seul encore en fonctionnement sur le territoire de la Communauté de Communes du Canton de Coligny, témoigne d'une riche activité minotière passée sur les cours d'eau du Solnan et du Sevron. Durant un siècle, de 1650 à 1750, il fut la propriété de la famille Saint-Sulpice puis celle des chartreux de Montmerle. Acquis sous la révolution par Denis-Joseph Revel, ce moulin appartient aujourd'hui à la famille MICHEL qui l'exploite pour la fabrication de farines pour l'alimentation du bétail. A signaler quelques parties anciennes dont le déversoir en fortes pierres de taille.

L'ETANG DES MARCS, mis en eau en novembre 1996, par la société de pêche de Coligny « Les amis du Solnan », propriétaire des lieux, vous invite à une pause détente.

Au bout d'un chemin empierré, se dévoile l'ETANG DE FOUGEMAGNE. Il porte l'appellation de la forêt du même nom dont l'origine provient des sous-bois fournis de grandes fougères. Cet étang de 3 ha, aujourd'hui propriété de la commune de Coligny, appartenait au XVIII°siècle à Gaspard Guyenard seigneur d'Andelot. Il servait au teillage du chanvre, opération qui consistait à séparer les parties ligneuses de la fibre. Cet étang est aujourd'hui loué par la commune à la société de pêche « Les amis du Solnan ».

4 A LA DECOUVERTE DE MARMONT

Ferme de Garavand (Mairie)

Départ : BENY - Place de l'Eglise
Distance : 16.1 km
Durée : 4 h 30
Difficulté : facile

BENY Eglise — Bois de Marmont — Moulin de Marmont — Les Bavières — Poisiat — Bois de la Bottière — Bramafan — Bois de la Genetière — Les Genièvres — Les Bernoux — Aussiat — Les Manillers — BENY Eglise

La plus méridionale du canton, la commune de BENY a su conserver et développer le bocage bressan pour bonne partie de son territoire. Du sud au nord, le Sevron, rivière poissonneuse, offre aux pêcheurs de quoi assouvir leur passion.

BENY, c'est d'abord la fameuse VOLAILLE DE BRESSE et son AOC depuis 1957. Vous la reconnaîtrez dans les prés par son plumage blanc, ses pattes bleutées, sa crête et ses barbillons rouges, ses oreillons blancs. Une fête lui est dédiée à Bény le 1er dimanche de juillet, date à réserver pour savourer son goût incomparable.

La ferme de GARAVAND transférée en 1996, suite à la construction de l'A 39, sert actuellement de mairie et de salle des fêtes. Ce bâtiment typique du XIIème siècle, au centre du village, présente les caractéristiques de l'habitat bressan : pans de bois, carrons (appellation des briques dans la région), torchis.

Outre le remarquable moulin merveilleusement conservé, le hameau de MARMONT recèle en ce lieu une bâtisse classée, récemment rénovée : Le MANOIR DE MARMONT. Il ne s'agit nullement d'une ferme mais bien d'une demeure noble, centre du fief de Marmont, possession du Duché de Bourgogne. Au début du XIXème siècle, le Manoir fut rabaissé au rang de simple ferme. Les bâtiments d'exploitation datent de 1840 et le corps originel de 1434. Perché sur une petite butte, orienté Nord -Sud, sa façade la plus soignée est tournée vers le Revermont. Demeure imposante (31 m de long, 11 m de large, 10 m de haut), elle comporte un étage, signe de son origine seigneuriale. Possibilité de visite durant les Journées du Patrimoine et en juillet (sous réserve).

5 L'OR JAUNE DU DIEU DE COLIGNY

Dieu de Coligny

Départ : COLIGNY - Place de l'Eglise
Distance : 6.7 km
Dénivelée : 260 m
Durée : 2 h 30
Difficulté : facile

COLIGNY Place de l'Eglise — La Stèle — Saint Christ — La Faye — Vergongeat — Plateau de Vergongeat — Le Moleron — Vergongeat — La Faye — Chante Merle — Saint Christ — La Stèle — COLIGNY Place de l'Eglise

Ce circuit présente le plus fort dénivelé avec un point culminant à plus de 550 m d'altitude (Le Morelon). Arrivé sur le PLATEAU DE VERGONGEAT, vous ne regretterez pas vos efforts en vous émerveillant des splendides panoramas : à l'ouest, la plaine de la Bresse avec pour horizon les contreforts du Mâconnais ; à l'est, par beau temps, la chaîne des Alpes et son majestueux Mont Blanc. Réputé pour ses sous-bois riches de narcisses jaunes appelés « jonquilles », vous pourrez au printemps cueillir votre traditionnel bouquet or.

Avant de quitter le village de COLIGNY, zone frontière au nord de la Bresse et théâtre de nombreux conflits au fil de l'Histoire, n'oubliez pas de visiter :

L'exposition sonorisée automatisée du CALENDRIER GAULOIS ET DU DIEU DE COLIGNY au rez de chaussée de l'hôtel de ville. Habité avant notre ère par les Séquanes, peuplade issue des Celtes, Coligny doit son nom à l'époque gallo-romaine : colonia. Témoins de cette époque, deux pièces essentielles sont découvertes fortuitement dans un champ, en 1897, par un couple d'agriculteurs : le calendrier gaulois, la plus importante inscription gauloise connue à ce jour et une statue de bronze, le Dieu de Coligny. Les éléments originaux sont visibles au Musée gallo-romain de Lyon.

La PLACE DES TILLEULS avec sa curiosité, l'AIGUAYOIR : un grand bassin pavé, mesurant plus de 10m de long, 5m de large et plus de 1m de profondeur. Il servait autrefois de bain pour les chevaux sur la route du sel. Ils rentraient dans l'eau jusqu'au ventre pour se laver et se rafraîchir. Des démonstrations ont lieu pour la foire bressane à l'ancienne le 1er mardi d'août.

L'église SAINT-MARTIN date du XIIème. Remaniée aux XV, XVII et XIXème, elle comporte un clocher-porche de 46 m de haut. A noter : le dessin des baies du cœur, le même que celui de l'Abbaye d'Ambronay et de la cathédrale de St Jean de Maurienne dont l'évêque, Etienne de Morel, fut prieur d'Ambronay puis de Coligny ; et les 28 stalles en bois dont les miséricordes datées de la fin du XVème sont inscrites à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques - objets mobiliers classés.

6 LE SENTIER DES CHAPELLES

Chapelle de St Rémi du Mont

Départ : SALAVRE - Eglise
Distance : 6.5 km
Dénivelée : 180 m
Durée : 2 h 30
Difficulté : facile

SALAVRE Eglise — Pied du Mont Rion — Cutan — Dingier — Notre Dame de la Roche — Bois de la Feuillée — Saint Rémy du Mont — Saint Rémy du Mont — Cimetière Salavre — SALAVRE Eglise

Cette promenade, assez vallonnée, vous permettra de découvrir le charme et les caractéristiques d'un village revermontois blotti au creux de son vallon : SALAVRE. Son origine toponymique, controversée, proviendrait de l'hébreu « selaw » signifiant roche.

Avant de vous élancer à l'assaut de ses collines, prenez le temps de flâner dans les rues étroites du village : HABITAT ANCIEN TYPIQUE DE L'ARCHITECTURE REVERMONTOISE avec maisons en pierre de pays et belles caves voûtées en témoignage de son passé viticole, fontaines, lavoirs, église St Antoine au clocher en forme de dôme…
Le village étant tout voué au culte de Marie, ses terres étaient autrefois, le lieu d'une grande ferveur religieuse. Son patrimoine l'illustre bien.

Inauguré le 15 octobre 1854, l'ORATOIRE DE NOTRE DAME DE LA ROCHE est dédié à la Vierge Marie. Il se trouve au fond d'un vallon boisé, sur le site de la Roche, d'où son nom. Une Vierge à l'enfant est placée sur une étroite plateforme, sorte de balcon d'une grotte cheminée.

La CHAPELLE DE DINGIER sous le vocable de Notre Dame du Sacré Cœur fut érigée en 1882 à proximité d'un calvaire datant du XVI° siècle. De par sa composition très travaillée, il rappelle étonnamment les calvaires bretons. Construite sur la roche et consolidée par 12 contreforts, cette chapelle offre un style modeste.

La CHAPELLE DE ST REMI DU MONT : érigée au XII°- XIII° siècle en lieu et place d'une église, vraisemblablement élevée au VI° siècle sur les vestiges d'un temple gallo-romain dédié à Mercure et Apollon. Cette ancienne église paroissiale, jusqu'à la révolution, était un lieu de pèlerinage. Une récente restauration a permis de mettre en valeur des fragments de fresque et une toiture en lauzes. Exposition permanente consacrée aux saints, jadis honorés dans le village.
Renseignements auprès de la Mairie (Tél : 04 74 47 39 07).

7 BALADE EN BOCAGE BRESSAN

Le bocage après la moisson

Départ : MARBOZ - Place du Champ de Foire
Distance : 19.9 km
Durée : 5 h 30
Difficulté : facile

MARBOZ Place du Champ de Foire — Eglise — Blancs des Prés — Bois de Marmont — Fraidègue — Bois du Charpeney — Les Grands Cours — Barlaton — Les Ecuets — Les Rippes — Bois des Pierrets — Eglise — MARBOZ Place du Champ de Foire

Cette balade de près de 20 km, la plus longue proposée des circuits de la Communauté de Communes du Canton de Coligny, vous plongera à MARBOZ dans le bocage bressan.

La région traversée, n'ayant que peu connu le remembrement agricole, a su garder son authenticité. Alternent pour votre plus grand plaisir : bois, pâturages, prés, cultures céréalières, arbres et haies vives.

Le BOCAGE est une spécificité paysagère reconnue de la région de la Bresse. Malheureusement, un manque de connaissances des acteurs du territoire sur le rôle des haies et l'évolution des modes de culture ont pu provoquer par endroits un arrachage de ces haies. Des études et recherches démontrent l'importance des haies bocagères dans plusieurs domaines :
• agronomique : brise vent, régulation des parasites, limitation de l'érosion des sols et du ruissellement, pièges à nitrates, refuges pour la faune . . . ;
• environnemental : maintien et développement de la biodiversité ;
• paysager : attractivité résidentielle et touristique.

Aujourd'hui, des mesures sont mises en place par les pouvoirs publics pour encourager la replantation de ces haies bocagères.

Une PARTICULARITE GEOLOGIQUE EN BRESSE : grâce aux caractéristiques de son sous-sol, notamment la présence d'une épaisse couche de sel, Marboz dispose de plusieurs puits souterrains de stockage de gaz naturel exploités par Gaz De France.

Au cours de votre promenade, vous rencontrerez certainement cavalières, cavaliers et attelages de la très dynamique société « Les Amis du Cheval ». On remarquera le fort impact de l'ACTIVITE EQUESTRE sur le territoire : élevages de chevaux comtois, écuries, parcs à chevaux ainsi que de nombreuses manifestations tout au long de l'année.

8 LES CLAPOTIS DU SOLNAN

Les sources du Solnan

Départ : VERJON - Le lavoir
Distance : 8 km
Durée : 2 h 30
Difficulté : facile

Variante Mont Verjon AR
Dénivelé 225 m (montée 2.5 km)

VERJON Le lavoir — La Roue à Aube — Mairie — Les 3 chemins — Chemin des Vergers — Route de Boissiat — Les Fosseaux — Roue à Aube — VERJON Le lavoir

Rivière longue de 61,8 km, le Solnan baigne 8 des 9 communes de la Communauté de Communes du Canton de Coligny (Verjon, Salavre, Coligny, Villemotier, Bény, Pirajoux, Domsure et Beaupont) avant de se jetter dans la Seille, à Louhans (71).

« LE SOLNAN » prend sa source à VERJON dans un ravissant site verdoyant. Particulière, cette source, de type vauclusien, est une émergence karstique dont les eaux proviennent du Val d'Epy. Elle alimente par temps de pluie une résurgence située dans la roche et une cavité appelée « Le Dauphin ». En cas de pluviosité exceptionnelle, le Dauphin libère une magnifique chute d'eau à flanc de falaise ; phénomène rare qui fait l'attraction au village. Dans le passé, l'énergie de la rivière alimentait sur place une cartonnerie (transformée en moulin à céréales), une scierie et quatre autres moulins. Tous ont cessé leur activité.

A voir en bas du village l'ECLUSE, le LAVOIR (1855), le PONT DE PIERRE VOUTE, la superbe ROUE A AUBE qui servait à remonter l'eau en haut du village.

Et n'oubliez pas d'arpenter les ruelles de ce village typiquement revermontois aux maisons de cavets en pierre. Perchée en haut du village, l'EGLISE ST HIPPOLYTE, inscrite au titre des Monuments Historiques, sa chapelle des Seigneurs (de style renaissance) restaurée à l'identique, son triptyque et sa Vierge en pierre.

Sur ce sentier, une variante est proposée aux plus courageux d'entre vous pour un aller-retour au MONT VERJON, point culminant de la commune à 498 m d'altitude. Remarquables points de vue sur la plaine de la Bresse et le Mâconnais.

9 SUR LES TRACES DU CHEVAL DE BRONZE

Poype de la Griffonnière

Départ : VILLEMOTIER - Place de l'Eglise
Distance : 14.5 km
Durée : 4 h
Difficulté : facile

Variante Prairie de Groboz Direction Bramafan

VILLEMOTIER Place de l'Eglise — Les Miards — Bois de Bouillon — Le Fay — Bois de la Genetière (Est) — Bois de la Genetière (Ouest) — Les Genievriers — Prairie des Brieux — Les Miards — VILLEMOTIER Place de l'Eglise

Entre levant et couchant, VILLEMOTIER, adossée à l'Est au Revermont, se prolonge à l'Ouest par le plateau bressan.

La GRIFFONNIERE, seigneurie possédée en 1330 par deux frères ODET et JEAN DE L'AUBEPIN, damoiseau surnommé Griffon d'où le nom de la Griffonnière. Le titre de Seigneur de la Griffonnière n'apparut qu'au XVIème siècle. Le domaine fut vendu aux recteurs de l'Hôpital le 2 juillet 1720 par Gaspard De Branges. En 1789, l'Hôtel Dieu de Bourg-en-Bresse en est propriétaire avec le titre de Baronnie.

Les MOTTES CASTRALES connues sous le nom de « POYPES », nombreuses dans le département de l'Ain et plus particulièrement en Dombes, suscitent la curiosité. On leur attribuait des fonctions farfelues : tombes, habitats réservés aux fées, lieux de cultes gaulois… Aujourd'hui, grâce aux recherches archéologiques, on peut affirmer que les « poypes » furent des châteaux médiévaux édifiés à travers toute l'Europe entre le XIème et le XIIIème siècle.

La poype de la Griffonnière que vous pouvez encore apercevoir, colporte une légende : elle abriterait un « cheval de bronze » enfoui sous les décombres des ruines du château de ces lieux.

Sur ce circuit, sans difficulté majeure, prenez le temps d'observer faune et flore en parcourant la prairie humide de GROBOZ et reprenez votre souffle, admirant le MONT MYON et les savantes volutes des parapentistes.

CRÉATION GRAPHIQUE : COMMUNES DU CANTON DE CONCEPTION CARTOGRAPHIQUE & RÉALISATION : ROLAND BAZIN ET LILIANE JUIN 2012